

Assemblée Générale 2026

Procès-verbal

20 mai 2026 – Saint-Sulpice-la-Forêt (35)

En l'an deux mille vingt-six, le vingt mai à neuf heures quinze, l'assemblée générale de l'association Bruded, dont les adhérents ont été légalement convoqués le trente-et-un mars 2026, s'est réunie à la salle polyvalente de Saint-Sulpice-la-Forêt en Ile-et-Vilaine, sous la coprésidence de Mesdames Sandrine Abgrall et Isabelle Joucan.



Étaient présents parmi les collectivités adhérentes

230 personnes étaient présentes sur tout ou partie de la journée, représentant 98 collectivités adhérentes (sur 275 adhérents estimés au total au jour de l'AG*), et 12 structures partenaires (28 personnes). Au total, plus d'un tiers des collectivités adhérentes ont répondu à l'invitation * (21 % en 2025).

** A la date de l'assemblée générale, plusieurs collectivités n'avaient pas encore confirmé leur adhésion ce qui rend difficile, la mesure du pourcentage précis du nombre d'adhérents présents*

Étaient excusés

10 élus de 8 communes se sont excusés de ne pouvoir assister à l'assemblée générale. 15 élus inscrits ne sont pas venus.

Étaient représentés (transmission d'un pouvoir)

Jean-Pierre GALUDEC, maire de Pluherlin, donne pouvoir à Morgane Retho, maire de Malansac.

Mot d'accueil

La coprésidente, Mme Sandrine Abgrall, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants, les félicitant de leur présence nombreuse. Elle adresse ses salutations en français ainsi qu'en breton et en gallo — *Degemer mad — Chaque vot bonjou.*

Elle remercie chaleureusement Yann Huaumé ainsi que son équipe pour l'accueil réservé à Saint-Sulpice-la-Forêt.

Sont présents, représentés ou excusés ce jour, les partenaires régionaux de Bruded :

- Région Bretagne : M. Loïc Chesnais Girard, président, s'excuse de ne pouvoir être présent. Il est représenté par Mme Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'économie, de l'industrie, de l'innovation et de la stratégie foncière.
- Préfecture de Région / SGAR : M. Franck Robine, préfet de la région Bretagne, s'excuse de son absence.
- DREAL Bretagne : M. Éric Fisse, directeur régional, s'excuse et est représenté par son directeur adjoint, M. Yves Salaün.
- ADEME Bretagne : Mme Jacqueline Roisil, directrice, s'excuse et est représentée par son adjoint, M. Jérôme Dancoisne.
- Banque des Territoires : M. Rémi Heurlin, directeur régional, est présent. La coprésidente le salue et le remercie de sa participation.
- EPF Bretagne : M. Philippe Hercouët, président, s'excuse et est représenté par Mme Carole Contamine, directrice générale.

Les partenaires départementaux :

Sandrine Abgrall indique que les présidents des Conseils sont excusés. Elle précise les représentations suivantes :

- Conseil départemental du Finistère : il est représenté par Raymond Messenger, vice-président chargé de la ruralité et de l'accès aux soins.
- Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine : représenté par Mme Emmanuelle Rousset, vice-présidente à la solidarité territoriale, à la contractualisation et à l'économie sociale et solidaire. M. Frédéric Martin, conseiller délégué aux bâtiments, aux mobilités et aux innovations est excusé.
- Conseil départemental des Côtes-d'Armor : représenté par M. Alléno, vice-président aux finances, au numérique et aux contrats de territoire.

Les partenaires du cadre alliance rural-urbain :

Sandrine Abgrall annonce par ailleurs que Mme Nathalie Appéré, présidente de Rennes Métropole — partenaire de Bruded au titre du contrat de coopération inter-EPCI et dont la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt est membre —, rejoindra l'assemblée en début d'après-midi pour une déambulation au sein du forum.

Présence d'autres partenaires :

- DREAL et DDTM 35
- Région Bretagne — Direction de l'aménagement et espace territorial Rennes - Saint-Malo - Redon
- ADEME
- Banque des Territoires Bretagne
- EPF Bretagne et EPF de Loire-Atlantique
- Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes

→ Conseil en Architecture et Urbanisme et Département d'Ille-et-Vilaine

Programme de l'assemblée générale et de la journée

L'animation de la journée est assurée par Mme Maiwenn Magnier, chargée d'animation territoriale, qui a coordonné l'organisation de cette assemblée générale.

9h : Assemblée générale statutaire : bilan, projets, finances

10h45 : Évolution stratégique de Bruded

11h30 : Élection d'un nouveau conseil d'administration

11h35 : Animation culturelle avec la compagnie La Belle Boîte

12h : Temps d'échange collectif

12h40 : Apéro -Repas

14h15 : Forum des initiatives et des partenaires

15h30 : Visites

1/ Implication citoyenne : comment faire ensemble pour rendre le village attractif

2/ Un projet urbain qui met la terre au cœur des aménagements

17h15 : Présentation du nouveau Bureau de l'association

Rapport moral de l'année 2025

Le rapport moral 2024 est présenté sous la forme d'un diaporama par **Sandrine Abgrall, coprésidente**

Des adhérents toujours nombreux

La coprésidente rappelle que le réseau, créé il y a 21 ans par une poignée d'élus locaux, rassemble aujourd'hui près de 20 % des communes de Bretagne et de Loire-Atlantique, fort de ses 271 communes et de ses 5 communautés de communes adhérentes. Elle souligne que cette dynamique s'est globalement maintenue en fin de mandat.

Elle précise que la majorité des communes membres compte quelques centaines à quelques milliers d'habitants, soulignant que c'est là le cœur même du projet du réseau : soutenir l'action locale, quelle que soit la taille des communes, dans une approche solidaire et visant à renforcer l'équité territoriale.

L'échange, la solidarité et l'action locale

Prenant à nouveau la parole, Mme Sandrine Abgrall, coprésidente, souligne que tout au long du mandat qui vient de s'achever, Bruded a agi avec et pour les élus, en partageant des projets durables et solidaires, de façon pragmatique et sur des sujets variés : aménagement, habitat, agriculture, commerce, culture, environnement, lien social, dans une approche écologique et sobre vis-à-vis des ressources, qu'il s'agisse du foncier, de l'eau ou d'autres ressources essentielles.

Elle salue l'implication exceptionnelle et unique des élus au sein du réseau — que ce soit pour accueillir une visite, témoigner lors d'un événement ou d'une visioconférence, ou partager des documents et ressources — et rappelle que cette mobilisation constitue la plus grande force de Bruded. En témoignent les heures de bénévolat accomplies par les élus en 2025, qui ont atteint l'équivalent d'un temps plein et demi.

La coprésidente exprime sa confiance dans la continuité de cet engagement pour le nouveau mandat qui débute, nourrie par la richesse que représente Bruded au quotidien pour les élus. Elle se réjouit de la présence nombreuse en ce jour, ainsi que de l'arrivée de nombreux nouveaux élus, auxquels elle adresse ses meilleurs vœux pour les six années à venir.

Une identité graphique renouvelée

La coprésidente annonce que Bruded fait évoluer sa communication et invite les participants à découvrir la nouvelle identité graphique de l'association ainsi que son nouveau logo, élaboré avec le soutien de l'agence Les Raisonnées. Elle précise que ce logo met en avant trois valeurs fondatrices : le lien humain, l'ancrage breton — symbolisé par la référence aux cinq départements — et la rigueur de l'action menée par le réseau.

Elle présente les trois couleurs qui composent cette nouvelle identité, chacune symbolisant un élément de l'ADN de Bruded : le rose pour l'humain, le vert pour l'Argoat, et le bleu pour l'Armor.

Cette nouvelle charte graphique contribuera à simplifier l'accès aux nombreuses informations du réseau.

La coprésidente invite les participants à découvrir cette charte tout au long de la journée, en précisant qu'elle sera progressivement généralisée à l'ensemble des documents imprimés et numériques de l'association.

Un conseil d'administration impliqué pour piloter le réseau

La coprésidente souligne que Bruded s'appuie au quotidien sur un conseil d'administration particulièrement investi, composé d'élus issus des collectivités adhérentes des cinq départements et constitué de manière paritaire. Elle

précise que ce conseil comprend un Bureau au sein duquel une vice-présidence est assurée par département, illustrant l'ancrage local de l'association. Elle rappelle que, conformément aux statuts et comme tous les deux ans, il sera procédé à l'issue de la présente assemblée générale à l'élection d'un nouveau conseil d'administration.

Donner des idées, faciliter les projets

Madame Isabelle Joucan, coprésidente, prend à son tour la parole et présente Bruded comme un véritable centre de ressources en constante évolution, alimenté en permanence par le terrain et les projets des communes adhérentes. Elle souligne que les élus sont nombreux à s'en saisir, non seulement pour y puiser des idées, mais également pour faciliter la mise en œuvre de leurs projets, grâce à la mise en contact avec d'autres élus, la transmission de documents techniques, d'éléments de démarche, de points de vigilance, ainsi que l'aiguillage vers les acteurs susceptibles de les accompagner.

Elle indique qu'en 2025, pas moins de 150 projets ont été soutenus par l'association, contribuant ainsi à construire des territoires bretons durables, solidaires et prospères. Elle rappelle à ce titre que Bruded constitue également une vitrine pour les territoires ruraux, périurbains et littoraux qui innovent et expérimentent, et que le réseau est désormais regardé depuis l'ensemble du territoire national par des acteurs très variés. Elle félicite chaleureusement les élus pour cette belle dynamique.

Afin de faire connaître Bruded au sein des équipes municipales et communautaires, la coprésidente annonce la mise à disposition d'une vidéo dans laquelle des élus témoignent de leur expérience au sein de l'association. Un extrait d'environ une minute est diffusé en séance.

À l'issue de la diffusion, elle invite les participants à partager largement cette vidéo auprès de leurs collègues élus municipaux et communautaires, et à solliciter leur chargé-e d'animation territoriale pour qu'il ou elle vienne présenter Bruded en conseil municipal.

Avancer main dans la main avec les partenaires financiers

Des soutiens indispensables pour pérenniser nos actions

La coprésidente Isabelle Joucan souligne que les actions portées par Bruded ne pourraient voir le jour sans le soutien de ses partenaires institutionnels, qu'elle remercie chaleureusement pour leur confiance :

- **L'État et la Région Bretagne**, qui ont reconnu la portée des actions de l'association dans le cadre du contrat de plan État-Région et soutiennent Bruded depuis de nombreuses années ;
- **L'ADEME Bretagne**, pour son appui dans la traduction locale des enjeux de transition ;
- **Les Conseils départementaux**, acteurs des solidarités territoriales ;
- **L'ARS Bretagne**, sur les enjeux relatifs à la santé-environnement ;
- **L'Établissement public foncier de Bretagne et la Banque des Territoires**, pour leur soutien à l'organisation d'événements.

La coprésidente se réjouit par ailleurs du renforcement des coopérations entre territoires urbains et ruraux, rendu possible grâce aux partenariats entretenus avec la Métropole rennaise et le Pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire.

Agir localement pour les transitions avec les partenaires techniques

Bruded au cœur d'un écosystème riche et coopératif

La coprésidente Isabelle Joucan, poursuit en affirmant que, parce que l'ensemble des acteurs sont unis par un avenir commun, le dialogue et les collaborations sont plus que jamais nécessaires. Elle souligne que Bruded y contribue au quotidien avec sa particularité : proposer une approche transversale et de terrain, avec une cible claire, celle des élus locaux.

Elle indique que, dans ce cadre, le conseil d'administration porte une réflexion visant à renforcer les synergies entre les élus locaux et leurs partenaires institutionnels, techniques et associatifs, afin que les territoires puissent collectivement avancer dans leurs transitions.

C'est pourquoi, elle annonce qu'à l'issue de la présente assemblée générale statutaire, des évolutions stratégiques seront proposées aux membres, dans le but de renforcer l'action du réseau aux côtés des élus.

Une équipe réorganisée de 11 salarié-es

Madame Isabelle Joucan, présente l'équipe salariée de Bruded et invite les salariés à venir se présenter devant l'assemblée. Elle explique que l'équipe, forte de 11 salariés, a fait l'objet d'une réorganisation en 2025, mise en œuvre effectivement en 2026, articulée autour de trois pôles :

- **L'animation territoriale** : l'ancrage terrain a été réaffirmé et est porté par 7 chargé-es d'animation territoriale réparti-es sur les 5 départements couverts par Bruded. Habitant dans les territoires qu'iels accompagnent, iels sont au plus près des dynamiques locales. Il s'agit de Camille Menec, Maïwenn Magnier, Guillaume Josselin, Anne-Laure Marchal, Cécile Jamoneau, Rozenn Simon et Laetitia Cour.
- **La communication et coordination** : ce pôle a été renforcé et assure également la coordination des actions. Il est animé par Margot Auvray, nouvellement nommée responsable communication, ainsi que par un second salarié dont le recrutement est en cours.
- **Les fonctions support** : repensées pour plus d'efficacité et de clarté, elles représentent 2 temps plein et s'articulent autour d'une direction unique portée par Ivana Potelon — en lieu et place de l'ancienne codirection —, d'une chargée de gestion administrative et sociale, Meriem Mansour, ainsi que d'un gestionnaire comptable présent un jour par semaine pour le suivi budgétaire, Jérôme Poggi.

Questions et vote du rapport moral

La coprésidente Sandrine Abgrall invite les membres présents à formuler d'éventuels compléments ou questions. Aucune question n'est soulevée. Elle soumet le rapport moral au vote de l'assemblée.

Sandrine Abgrall, coprésidente, fait voter le rapport moral

Le rapport moral de l'année 2025 est voté à l'unanimité.

Rapport d'activité 2025 et projets 2026

Le Bilan de l'activité 2025 et les projets 2026 sont présentés à l'assemblée **par Ivana Potelon, directrice.**

Chaque collectivité participante s'est vu transmettre par mail préalablement à l'assemblée et le jour même, sous format papier, le rapport d'activité 2025.

Les grands axes de travail

Ivana Potelon présente les échanges d'expériences menés en 2025, structurés autour de deux axes principaux :

- **La vitalité des centres-bourgs**, abordée sous deux angles complémentaires : d'une part, les approches en matière d'aménagement et de construction, et d'autre part, les démarches en termes d'animation et de vivre ensemble.
- **Les dynamiques locales pour des territoires vivants et dotés d'un tissu économique non délocalisable**, avec un soutien apporté au monde agricole, à l'offre de santé, aux dynamiques commerciales, ainsi qu'aux filières énergétiques, alimentaires et d'écoconstruction.

Elle précise que ces actions sont menées avec pour fil conducteur permanent : les transitions écologiques et sociales, les gouvernances municipales et communautaires, ainsi que les coopérations entre territoires — qu'il s'agisse des relations rural-urbain ou des articulations communes-EPCI — en vue de favoriser des projets locaux vertueux en réponse aux enjeux globaux.

L'approche associative

Les modes d'action au quotidien : la démarche repose sur plusieurs étapes complémentaires : **soutenir les projets** durables et solidaires des communes adhérentes, les aider à dénouer certains nœuds techniques, financiers, sociaux ou économiques, puis **décortiquer et capitaliser les expériences** ainsi accumulées. Il s'agit enfin d'analyser les différentes expériences par thématiques afin d'**identifier les chemins empruntés pour répondre à un même objectif**, et d'offrir aux élus une vision de cette diversité d'approches pour leur permettre de décider en conscience, au regard de leurs enjeux locaux

Des actions pensées au plus près du terrain

Ivana Potelon explique que le programme d'actions est construit chaque année sur la base des besoins exprimés par les élus, croisés avec la vision des partenaires financiers et techniques. Le conseil d'administration définit ensuite les sujets et expériences qui seront partagés au travers de différents formats : publications, visites, rencontres, visioconférences flash, entre autres.

En complément de ces actions collectives, elle souligne qu'un temps important est préservé pour répondre aux besoins individuels des communes tout au long de l'année, notamment au travers :

- De l'organisation d'événements à la demande : cafés, visites, panoramas de projets thématiques ;
- Du soutien aux projets : mise en contact avec d'autres collectivités, transmission de documents techniques, organisation d'échanges entre porteurs de projets similaires, participation aux comités de pilotage.

Ivana Potelon invite les élus à contacter leur chargé d'animation territoriale pour en savoir plus sur l'accompagnement proposé.

Bilan chiffré des événements

En 2025, dans un contexte de fin de mandat et de période de réserve pré-électorale, Bruded a proposé 54 événements permettant aux élus d'échanger, de s'inspirer et de s'outiller. Ces événements ont pris des formes variées, qui seront passées en revue dans la suite du rapport d'activité.

- 23 visites
- 4 rencontres
- 9 visios-flash
- 13 cafés Bruded
- 1 groupe d'échange thématique
- De nombreuses interventions

○ Les rencontres régionales 2025 pour défricher des sujets, échanger des bonnes pratiques, s'outiller

Les rencontres visent à réunir élus et partenaires pour approfondir des sujets et thématiques communs aux communes des cinq départements d'intervention. Ces temps permettent d'échanger, de confronter des expériences et d'approfondir des problématiques en format d'ateliers.

Deux rencontres ont été organisées en 2025 :

- **Une rencontre régionale, organisée en février à Brandivy**, consacrée à la façon dont les collectivités peuvent **proposer des habitats légers** pour contribuer à répondre à la crise du logement, avec une empreinte écologique limitée et en promouvant une autre manière d'habiter. Elle a réuni 70 participants. Ivana souligne que Bruded capitalise sur ce sujet depuis 2017.
- **Une rencontre organisée à Saint-Pierre-Quiberon (56)**, en partenariat avec Les Territoires Innovent, l'État, la Région Bretagne, la Banque des Territoires et l'EPF Bretagne. Cette rencontre a permis de mettre en avant des démarches de territoires précurseurs dans **l'adaptation des espaces littoraux face à l'érosion marine**, notamment concernant les zones d'accueil touristique et d'habitat.

Intervention de **Yves Salaün, directeur adjoint de la DREAL Bretagne : comment s'adapter au changement climatique localement ?**

Ivana souligne que la question du recul du trait de côte s'inscrit dans un enjeu plus large d'atténuation et d'adaptation des territoires au changement climatique. Elle rappelle que la DREAL porte en région le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, dit Fonds vert, qui vise à soutenir les collectivités locales et leurs partenaires dans leurs investissements en faveur de la transition écologique à l'échelle locale. Ce fonds permet notamment de financer le surcoût des projets les plus vertueux et d'anticiper les évolutions législatives ou réglementaires allant dans ce sens.

Quels sont les enjeux majeurs de ce début de mandat sur le sujet de la transition écologique des territoires ?

Quelles modalités de soutien aux collectivités la DREAL porte-t-elle au titre du Fonds vert ?

*Yves Salaün introduit **les grands enjeux** auxquels font face les territoires :*

- *Le **dérèglement climatique**,*
- *La **crise des ressources** avec la **hausse des coûts de l'énergie et des matériaux**,*
- *Les **menaces** pesant sur les **ressources alimentaires**.*

*Il souligne le décalage entre l'ampleur de ces défis et la réalité des territoires, puis identifie **trois leviers pour y répondre** :*

- ***1er levier = S'organiser** : la plupart des territoires n'étant pas à l'échelle pour répondre seuls à ces enjeux, il est nécessaire de s'associer avec d'autres échelons territoriaux, de répondre aux besoins de court terme tout en construisant un cadre protecteur pour l'avenir, et d'associer les habitants à cette démarche sans toutefois multiplier les processus participatifs.*
- ***2eme levier = Maîtriser le foncier** : condition indispensable au développement du logement abordable, le foncier est identifié comme un enjeu majeur pour tous les territoires.*
- ***3e levier = Se faire accompagner** : Bruded, l'Établissement Public Foncier, l'ANCT (Agence nationale de cohésion des territoires) et d'autres organismes peuvent apporter l'ingénierie nécessaire pour conduire des projets complexes.*

***Sur le Fonds vert**, M. Salaün indique qu'il a vocation à **financer la transition écologique**, dont le coût est réel mais inférieur à celui de l'inaction à long terme : il constitue un coup de pouce pour anticiper les normes de demain.*

*Une fois ces normes généralisées, les aides n'auront plus lieu d'être. Il s'adresse donc **aux collectivités souhaitant prendre de l'avance**.*

*Il précise que le dispositif est **géré au plus près des territoires**, afin de s'adapter à leurs réalités. Les services de l'État dans les territoires sont disponibles pour accompagner le montage des dossiers.*

*M. Salaün appelle les collectivités à **mobiliser ces fonds rapidement** : la Bretagne dispose de 37 millions d'euros au titre du Fonds vert pour l'année en cours, et la moitié de l'année est déjà écoulée. Les enveloppes non consommées seront redéployées vers d'autres régions. Il invite donc les élus à soumettre leurs projets, y compris les projets nouveaux encore en cours de maturation, en trouvant le bon équilibre avec les dossiers hérités des mandatures précédentes.*

○ **Deux rencontres inter-EPCI**

Ivana Potelon indique que deux rencontres spécifiquement dédiées aux élus communautaires ont également été proposées en 2025, visant à leur permettre d'échanger en petit groupe sur des sujets qu'ils ont collectivement identifiés en amont :

- Une rencontre portant sur la **gouvernance communautaire au service d'un projet de territoire écologique et solidaire**, avec le témoignage de la communauté de communes de Brocéliande.
- Une rencontre consacrée aux **actions communautaires en matière de foncier agricole**, pour faciliter la transmission d'exploitations agricoles et l'installation de nouveaux agriculteurs, avec le témoignage de Dinan Agglomération.

○ **Les cycles de visite 2025**

- **Un cycle de 4 visites « projets chics et pas chers »**, organisées à l'été, a permis à près de 80 participants de découvrir des réalisations variées : réalisation de travaux en régie en valorisant le travail des agents et/ou en organisant des chantiers collectifs, mutualisation de lieux ou d'espaces tels que la cuisine du restaurant scolaire, réutilisation de matériaux (grumes pour les jeux dans les cours d'école), propositions de services itinérants ou éphémères, soutien et valorisation des initiatives citoyennes et associatives. Les communes visitées étaient : Conquereuil (44), Saint-Senoux (35), Dirinon (29), Evran (22) pour son skate-park, Langonnet (56) pour son tiers-lieu et sa cuisine mutualisée, et Saint-Georges-de-Reintembault (35) pour l'aménagement de son centre-bourg et son café éphémère.
- **Un cycle de 4 visites consacré à la gestion des eaux pluviales**, pour découvrir des démarches inspirantes aussi bien dans des nouveaux quartiers que dans des espaces existants — lotissements des années 70, centres-bourgs, cours d'école. Parmi les leviers identifiés : la renaturation des espaces publics bitumés (jusqu'à 40 % des espaces existants dans un lotissement de Quévert, Dinan Agglomération), la réduction et la repensée du stationnement (pavés drainants notamment), l'enherbement des pieds de murs, et avant tout la pédagogie et le dialogue avec les habitants.

Certaines visites ont été proposées en partenariat avec le réseau *Élus pour agir*, porté par l'ADEME. Ivana Potelon invite **M. Jérôme Dancoisne, adjoint à la directrice de l'ADEME Bretagne à venir sur scène**, et le remercie pour sa présence

Intervention de **Jérôme Dancoisne, adjoint à la directrice de l'ADEME Bretagne**

Ivana Potelon rappelle que l'ADEME Bretagne représente en 2025 plus de **100 millions d'euros d'aides financières** mobilisées auprès des entreprises et des territoires, ayant soutenu **336 projets** en faveur de la transition écologique, énergétique et alimentaire. Elle souligne que l'ADEME porte ses politiques auprès des EPCI mais également directement auprès des élus municipaux.

- En ce début de mandat, l'accompagnement des équipes municipales vers la transition écologique constitue un enjeu fort : comment l'ADEME y répond-elle au travers du réseau Élus pour agir ?
- Quels soutiens techniques et financiers l'ADEME apporte-t-elle aux communes et EPCI, spécifiquement en ce début de mandat ?

Jérôme Dancoisne rappelle que le partenariat entre l'ADEME et Bruded remonte à 2011 et souligne l'importance de cette relation dans le contexte de la renégociation en cours pour les années à venir.

Il explique que l'ADEME a pour vocation de définir des politiques de transition écologique à partir des besoins réels des habitants, des collectivités et des entreprises, et que Bruded, en tant qu'association de développement local, constitue un maillon essentiel dans la mise en œuvre de ces politiques de proximité.

Il présente ensuite le réseau « Élus pour agir », réseau de l'État opéré par l'ADEME, coconstruit avec les collectivités pour diffuser les orientations de l'État en matière de transition écologique. Une quinzaine d'événements est prévue du 29 juin au 10 juillet. Morgane Matignon, ingénieure en charge de l'animation du réseau, sera présente sur un stand lors du forum l'après-midi.

Il présente également le COTE (Contrat d'Objectifs de Transition Écologique), une expérimentation bretonne destinée aux collectivités de moins de 20 000 habitants, visant à accompagner dans la durée la planification de la transition écologique. Ce dispositif mobilise 30 000 € d'ingénierie et 30 000 € d'investissements en lien avec l'État. Il est actuellement testé auprès de cinq collectivités et suscite l'intérêt d'autres régions.

Il mentionne enfin la plateforme « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » (TETE), référentiel technique et scientifique dont les démarches sont simplifiées et adaptées à l'échelle des petits territoires dans le cadre des COTE.

En conclusion, il souligne que l'État et l'ADEME ont besoin des collectivités pour réussir la transition écologique, que l'action est ajustée à chaque territoire, et que l'ADEME se tient à l'écoute sans prétendre donner des leçons.

- **Deux visites ont également été proposées par Bruded en lien avec le Pays de Rennes** : Logement, formes urbaines et sobriété foncière afin de donner à voir des opérations concrètes et qualitatives de renouvellement urbain, avec des logements proposés avec des bailleurs et constructeurs, mais aussi portés par les communes elles-mêmes. Les participants sont invités à retrouver les vidéos de ces visites sur la chaîne YouTube de Bruded.

Ivana souligne que le sujet de la sobriété foncière est fortement porté par le Conseil régional de Bretagne, qui a initié durant tout le dernier mandat municipal une démarche collective sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), reconnue au niveau national. Elle remercie **Mme Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'économie, de l'industrie, de l'innovation et de la stratégie foncière**, pour sa présence et l'invite à rejoindre la tribune.

Intervention de **Mme Laurence Fortin, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'économie, de l'industrie, de l'innovation et de la stratégie foncière**

Ivana Potelon rappelle que la Région anime depuis un an un travail collectif visant à proposer un livre blanc sur la sobriété foncière, appuyé sur des propositions élaborées par une communauté d'experts et une très forte concertation avec les acteurs locaux. Elle invite Mme Fortin à présenter les propositions qu'il contient.

*Laurence Fortin remercie les participants pour leur mobilisation et **salue la vitalité de Bruded, dont la dynamique associative attire aussi bien les élus en place que les nouveaux élus**, grâce notamment à la culture du partage d'expériences. Elle souligne le **caractère précieux et la pertinence des actions portées par le réseau**, et réaffirme le **soutien de la Région à Bruded**.*

***Sur le contexte et les enjeux fonciers en Bretagne**, Mme Fortin rappelle que la Bretagne, région agricole, a historiquement consommé davantage de foncier que les autres régions françaises, sous l'effet notamment d'un attachement marqué à l'habitat individuel. Face à ce constat, et en lien avec les enjeux climatiques, le Conseil régional a engagé une réflexion approfondie sur la Bretagne à l'horizon 2040, dont la finitude des ressources foncières est apparue comme le sujet prioritaire. Elle rappelle le **cadre législatif posé par la loi Climat et Résilience** : atteindre le **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** d'ici 2050, et réduire de moitié la consommation foncière d'ici 2031. Elle indique que la Bretagne est dans les trajectoires attendues sur cet objectif intermédiaire : **elle applique la loi**.*

*La **spécificité bretonne réside dans la méthode** : ce travail a été conduit de manière **collective** avec l'ensemble des échelons territoriaux. Les élus ont accepté le principe d'une **répartition des droits à consommer du foncier** d'ici 2031, à condition d'être accompagnés dans la mise en œuvre.*

*C'est dans ce cadre **qu'un groupe d'experts a formulé 70 propositions**, débattues en novembre dernier. L'objectif est d'en retenir une dizaine faisant consensus, autour de trois axes : le **plaidoyer vers le niveau national** pour faire évoluer certaines dispositions législatives, le **partage d'expériences** entre collectivités — dans lequel Bruded joue un rôle central —, et l'**expérimentation de nouvelles pratiques**. Le Livre blanc est en cours de finalisation.*

Ivana Potelon indique que depuis quelques mois, la Région, associée à l'État, à la Banque des Territoires, à l'EPF Bretagne et à SemBreizh, propose un nouvel outil permettant aux collectivités de **conserver la maîtrise de fonciers à fort enjeu stratégique, en les gelant sur des durées d'environ 30 ans**. Ivana Potelon indique que depuis quelques mois, la Région, associée à l'État, à la Banque des Territoires, à l'EPF Bretagne et à Sem Breizh, propose un nouvel outil permettant aux collectivités de **conserver la maîtrise de fonciers à fort enjeu stratégique, en les gelant sur des durées d'environ 30 ans**. Elle invite Mme Fortin à préciser les objectifs et les cibles de **Bretagne Foncier** pour les collectivités, ainsi que les modalités concrètes de mobilisation de cet outil.

*En complément des outils de portage foncier existants — dont l'Établissement Public Foncier, qui intervient sur des durées inférieures à 7-10 ans sur des projets identifiés —, la Région a créé, en partenariat avec l'État, l'EPF, la Banque des Territoires et SemBreizh, une nouvelle **structure de portage foncier de long terme : Bretagne Foncier**. En complément des outils de portage foncier existants — dont l'Établissement Public Foncier, qui intervient sur des durées inférieures à 7-10 ans sur des projets identifiés —, la Région a créé, en partenariat avec l'État, l'EPF, la Banque des Territoires et Sem Breizh, une nouvelle **structure de portage foncier de long terme : Bretagne Foncier**.*

*Cet outil permet aux collectivités de **sécuriser des fonciers stratégiques** exposés à des risques de spéculation, sur des durées pouvant aller **jusqu'à 30 ans**, le temps de définir et faire mûrir les projets. Une **gestion locative** du bien peut être assurée dans l'intervalle.*

*Pour mobiliser cet outil, elle recommande de **passer par l'EPF de Bretagne**, qui orientera la collectivité vers le*

○ Les visios flash 2025 pour préparer le nouveau mandat

Les **visio-flash**, format introduit depuis deux ans et adapté aux réalités des élus, sont des **temps d'échange à distance d'une durée d'une heure**, organisés sur le temps du déjeuner. Deux séries ont ponctué l'année 2025 :

- Un cycle de **5 visio-flash mettant en avant des démarches visant à favoriser la cohabitation** et à faciliter le **dialogue entre habitants**, jeunes, aînés, agriculteurs et associations.
- Un **cycle de 7 visio-flash pour aider les élus à préparer le nouveau mandat**, à cheval sur les années 2025 et 2026, abordant chacune un enjeu fort pour les communes : les mobilités, la culture, la restauration collective, l'énergie, l'habitat, entre autres. Plus de 600 participants ont découvert ces panoramas d'expériences, identifié les leviers issus de cette diversité de projets et mieux appréhendé les partenaires à mobiliser.

Ces visios ont été complétées par des **dossiers thématiques** permettant aux élus d'approfondir les sujets en consultant des expériences et ressources variées, et de les partager avec leurs collègues.

En parallèle, les **cafés Bruded** ont rencontré un fort succès. Ces rencontres de proximité, organisées à l'échelle de deux ou trois EPCI, ont permis aux élus de partager leurs vécus de fin de mandat et leurs astuces pour préparer le suivant, en abordant notamment les questions suivantes : comment motiver des personnes à constituer une liste ? Comment prendre en compte la diversité des points de vue tout en fédérant une équipe autour d'enjeux partagés ? Quelles règles d'échanges et quels leviers d'implication mettre en place ?

○ Les visios flash 2026 pour bien débiter le mandat – soutien à l'installation des équipes municipales

Le mandat qui vient de s'achever l'a souvent démontré : lorsque les projets arrivent à terme, c'est avant tout l'accomplissement d'une équipe municipale soudée, organisée et motivée par un socle commun de valeurs.

Pour soutenir les élus dans l'installation de leur équipe et le lancement de leurs projets, Bruded propose en 2026 de découvrir des démarches et astuces mises en place par d'autres communes, portant notamment sur :

- La manière de **s'organiser entre élus** ;
- La façon de **travailler en bonne entente avec les agents** ;
- Les **modalités d'implication des citoyens**, ni trop ni trop peu, en cherchant à embrasser un cercle le plus large possible ;
- La **réflexion sur le rythme des projets et leur priorisation**, en fonction des moyens humains, techniques et financiers de la commune.

Lors de ces visio-flash, l'équipe salariée présente un panel d'actions et de démarches mises en place par d'autres communes, et un élu témoigne de sa propre expérience. Plus de 120 participants ont pris part à la première visio organisée le 30 avril, et invite les élus souhaitant participer aux suivantes à s'inscrire.

○ Nouvelles publications régionales en 2026 sur la gouvernance et la conduite de projets

Ces visio-flash s'accompagnent de la publication de **trois documents régionaux portant sur l'organisation des équipes municipales et communautaires, et la conduite des projets**, depuis leur identification jusqu'à leur évaluation, en passant par leur priorisation.

Les participants sont invités à découvrir dès aujourd'hui le premier volet, consacré à la gouvernance municipale, les deux autres volets devant paraître autour de l'été.

Ivana Potelon invite **M. Rémi Heurlin, directeur de la Banque des Territoires de Bretagne** à la rejoindre en tribune.

Intervention de **M. Rémi Heurlin, directeur de la Banque des Territoires de Bretagne**

Bien débiter son mandat, c'est aussi étudier ses moyens financiers et partager au sein du conseil municipal une culture financière permettant de trouver un équilibre entre prudence et préparation de l'avenir. La Banque des Territoires comme un partenaire incontournable des collectivités sur ce sujet, proposant un large panel d'offres de soutien aussi bien aux études qu'à l'investissement :

- Pouvez-vous nous expliquer le rôle de la Banque des Territoires, ce qu'elle fait et ne fait pas, ainsi que les types d'outils mis à disposition des territoires en matière financière ?
- Si vous deviez prodiguer un conseil aux élus pour bien débiter ce mandat sur le plan stratégique et financier, lequel serait-ce ?

*M. Heurlin rappelle que la Banque des Territoires est la branche de la Caisse des Dépôts dédiée au financement des projets publics portés par les collectivités, les hôpitaux et les universités, dédiée également au logement social. Il précise que les volets retraite des élus et des fonctionnaires territoriaux relèvent d'autres entités de la Caisse des Dépôts. **Sur la stratégie financière des collectivités**, il souligne que les mandats à venir ne pourront pas reproduire les modèles des décennies passées, marquées par la croissance des équipements et des infrastructures. Les enjeux futurs — décarbonation, résilience des territoires, vieillissement de la population — appellent une approche différente. Il note que **la Bretagne continue de gagner des habitants, mais une population plus âgée, aux besoins et à la capacité contributive différents**. Les ressources issues de subventions d'État, de départements ou de régions restent incertaines d'une loi de finances à l'autre. Il invite donc les collectivités à **anticiper dès maintenant un financement différent de leurs projets. Les trois modes d'intervention de la Banque des Territoires :***

- **Le financement par l'emprunt** adossé au Livret A. La Banque des Territoires se distingue des banques commerciales par des durées de prêt très longues — 20, 30, 40, voire 80 ans sur des sujets fonciers — et par un taux identique pour toutes les collectivités, quelle que soit leur taille ou la durée choisie. En Bretagne, ce sont plus d'1,5 milliard d'euros prêtés en 2024.
- **Le co-financement d'études** sur fonds propres Caisse des Dépôts, sous forme de quasi-subvention, aux côtés de partenaires comme l'ADEME pour des projets de résilience territoriale (trait de côte, centralités...)
- **L'investissement en capital** : participation au capital de sociétés d'économie mixte (SEM), notamment les SEM énergie dans chaque département breton, ainsi que des outils comme Bretagne Foncier.

Concernant la dette des collectivités, M. Heurlin revient sur un échange récent avec un journaliste qui s'interrogeait sur le bien-fondé de continuer à prêter aux collectivités. Il rappelle que **les collectivités portent les deux tiers de l'investissement public** en France et que leur endettement ne représente que 7 % du PIB, contre 116 % pour l'État qui ne finance qu'un tiers de l'investissement. Il précise que le risque d'effet « boule de neige » se mesure par la capacité de désendettement. La Cour des comptes fixe un seuil d'alerte à 12 ans. Or le bloc communal en France se situe en dessous de 5 ans (4,7 ans pour les communes, 4,2 ans pour les intercommunalités), et la Bretagne se révèle encore plus à l'aise. Il ajoute que la sinistralité sur les prêts aux collectivités locales est de l'ordre de 0,004 %, ce qui confirme **l'absence de risque majeur**. Il conclut en affirmant que recourir à l'emprunt de long terme pour financer des projets d'investissement public n'est ni une fuite en avant ni quelque chose de déraisonnable, à condition de rester vigilant sur les indicateurs financiers.

○ Fil de visites 2026 : pour aider les élus à passer à l'action

À partir de l'été prochain, Bruded proposera un nouveau fil de visites intitulé *Ya de la vie dans le bourg !* permettant de découvrir plus d'une dizaine de réalisations ayant pour objectif commun de soutenir la dynamique de centralité, au travers de différentes approches :

- **Espaces publics accueillants et apaisés** : les communes de La Grignonais et Plounéour-Ménez présenteront leur démarche lors des visites des 1er et 2 juillet prochains.
- **Bourgs dynamiques et démarches collectives** : deux démarches illustrant la coopération entre la commune, les commerçants, les professionnels de santé, les associations et les citoyens seront présentées en septembre, à Saulnières et Rosnoën.
- **Logements innovants et inclusifs** : les mois d'octobre à décembre seront jalonnés de visites consacrées à des opérations complexes de logement, qu'il est utile de décrypter pas à pas afin d'en éviter les écueils parfois nombreux.

Ivana Potelon partage son souhait que ces visites inspirent les élus et les invite à s'y inscrire sur le site internet de Bruded, ainsi qu'à contacter leur salarié référent pour envisager des visites personnalisées.

Des ressources largement diffusées

Ivana Potelon indique que Bruded s'est particulièrement impliqué en 2025 dans la capitalisation des démarches innovantes portées ces dernières années, afin de les partager avec les élus en ce début de mandat 2026. Elle annonce que plus de 1 000 expériences sont désormais disponibles sur le site internet de l'association, et que celui-ci sera repensé à l'automne pour permettre une navigation améliorée dans les ressources, grâce à une interface redessinée et à des modalités de recherche consolidées : format, taille de collectivité, secteur géographique, etc.

Elle rappelle également l'existence des *Brèves*, lettre numérique mensuelle lue par un large public, breton et au-delà, qui contribue à maintenir l'optimisme et l'envie d'avancer face aux défis actuels. Dédiée aux élus, elle présente les actualités du réseau, les dernières expériences identifiées, ainsi qu'un large panel d'informations, de rendez-vous et de ressources partenariales. Elle invite les participants qui n'y seraient pas encore abonnés à s'y inscrire.

Un réseau pivot pour l'action publique

Ivana Potelon souligne que de « petit réseau » quasi informel il y a 20 ans, BRUDED est devenu une structure reconnue aux échelles locale, régionale et nationale, pour sa capacité à soutenir et à donner à voir des expériences de façon précise, sincère et positive.

À ce titre, en 2025, l'association a été invitée à partager sa lecture des enjeux, atouts et besoins territoriaux pour les petites et moyennes communes auprès de plusieurs structures régionales :

- La SEMBREIZH, pour alimenter son plan stratégique 2025-2030 ;
- L'Établissement Public Foncier de Bretagne, sur l'élaboration de son Programme Pluriannuel d'Investissement 2026-2030 ;
- La Région Bretagne, en amont de l'évolution du dispositif *Bien vivre partout en Bretagne* ;
- L'ARS, sur le Plan Régional Santé Environnement.

Ivana Potelon indique qu'au-delà des acteurs bretons, de nombreux territoires envient cette vitalité et ces coopérations. BRUDED s'efforce de soutenir l'essaimage de sa « recette » associative, de ses actions, mais aussi de

diffuser les expériences des communes et les apprentissages qui en sont tirés. Dans ce cadre, l'association a échangé en 2025 avec près de 200 acteurs variés : chercheurs, acteurs sectoriels, associations, etc.

Questions et vote du rapport d'activité 2025 et des projets 2026

La coprésidente Isabelle Joucan reprend la parole et invite les membres présents à formuler d'éventuels compléments ou questions. Aucune question n'est soulevée.

Elle soumet le rapport moral au vote de l'assemblée, à main levée.

Isabelle Joucan, coprésidente, soumet le rapport d'activité 2025 et les projets 2026 au vote :

Le rapport d'activité 2025 est approuvé à l'unanimité

Les projets 2026 sont adoptés à l'unanimité.

Bilan financier 2025 et prévisionnel 2026

Le bilan financier 2025 et le prévisionnel 2026 sont présentés à l'assemblée sous la forme d'un diaporama complété d'une note financière dans les dossiers des participants, par **Yann Huaumé, trésorier**.

Résultat financier et budget prévisionnel

M. Yann Huaumé, trésorier, présente la situation financière de l'association, qu'il qualifie de saine, tout en soulignant sa fragilité au regard du contexte actuel de tension sur les financements publics et associatifs.

Il indique que le résultat 2025 est légèrement positif, avec un budget s'élevant à 700 000 €, en lien avec la croissance du réseau tout au long du dernier mandat. Cette croissance s'est accompagnée d'une diversification des ressources et d'un renforcement de l'équipe salariée afin de mieux accompagner les communes adhérentes.

Le budget prévisionnel 2026 s'élève quant à lui à 731 000 €, soit une hausse de 5 %, notamment liée à une nouvelle prestation d'appui à l'animation des webinaires des Territoires Innovent que Bruded assurera auprès de l'État, de la Région, de la Banque des Territoires et de l'EPF, et qui suppose un renforcement de l'équipe en matière de communication et d'animation.

M. Huaumé souligne enfin que ces deux exercices budgétaires sont marqués par un investissement important dans l'évolution des outils de communication et de gestion des données de l'association, permettant de sécuriser, mieux cibler et suivre les actions menées.

Compte de résultat 2025 (comparé au réalisé 2024)

M. Huaumé détaille les principaux éléments constitutifs des produits de l'exercice 2025 :

Produits

- **Cotisations** : légère baisse enregistrée, en lien avec la fin de mandat et la désadhésion de trois EPCI. Il souligne que la tarification des adhésions constitue un enjeu majeur pour l'association.
- **Ventes** : plus de 15 000 € de prestations de services ont été facturés, correspondant à des visites et vidéos sur le thème du logement réalisées avec le Pays de Rennes.
- **Subventions** :
 - Signature d'une nouvelle convention biannuelle avec l'ARS sur le volet santé-environnement, à hauteur de 25 000 € par an, soit une hausse de 15 000 € par rapport à 2024 ;
 - Financements spécifiques : +3 000 € de la Banque des Territoires et +3 000 € de l'EPF Bretagne, au titre de la rencontre sur le recul du trait de côte d'octobre 2025 ;
 - Baisse de 2 000 € de la subvention du Conseil départemental du Finistère (CD29) en 2025.
- **Reprises sur provisions** : 47 000 € de reprises sur provisions, en lien avec le décalage du lancement de chantiers associatifs sur la communication, reportés de 2024 à 2025 (site internet, données).

Au global, le total des produits 2025 s'établit à **703 573 €**, en augmentation de 3 % par rapport à 2024.

Charges

M. Huaumé présente les charges de l'exercice 2025 et indique que le total des charges s'établit à un niveau plus élevé que l'année précédente, mais reste très maîtrisé, permettant de dégager un excédent de 16 960 €, soit 2,4 % des produits.

Il détaille les principales composantes :

- **Achats et services extérieurs** : en 2025, l'association a porté des projets d'envergure, notamment la réorganisation de l'équipe salariée, la refonte de l'identité visuelle et la refonte du site internet. Certains de ces chantiers seront finalisés en 2026, ce qui explique en partie le report de dépenses et contribue à l'excédent budgétaire constaté.
- **Charges de personnel** : elles restent globalement stables, avec une légère baisse de 5 000 €, liée au départ d'un codirecteur, M. Jean-Philippe Rouchon, début octobre 2025.
- **Dotations aux provisions** : elles s'élèvent à 67 000 € environ, en lien d'une part avec des financements non encore perçus sur cet exercice — soldes des subventions 2025 à percevoir de l'ADEME, du SGAR et du CD35 — et d'autre part avec le report d'une partie des chantiers de communication de 2025 sur 2026.

Bilan 2025

M. Huaumé indique que les fonds propres de l'association s'établissent à 392 380 €, en incluant le résultat 2025 de 16 960 €. Le bilan s'élève à 576 000 €. Il confirme que l'association se trouve dans une situation saine, les capitaux propres représentant l'équivalent de sept mois de fonctionnement, ce qui permet à l'association de répondre à ses besoins de trésorerie et de conduire ses chantiers prioritaires.

Prévisionnel 2026 : produits (comparé au réalisé 2025)

M. Huaumé présente les produits prévisionnels pour 2026, qui s'établissent à 731 199 €, soit une augmentation de 3,9 % par rapport au réalisé 2025, ou +1,16 % hors reprises de provisions. Il en détaille les principaux éléments :

- **Cotisations** : en ce début de mandat, un prévisionnel prudent est retenu en matière d'adhésions, tenant compte des entrées et sorties potentielles.
- **Ventes** : en hausse en 2026, elles correspondent aux prestations réalisées par Bruded auprès de partenaires, portées notamment par la nouvelle mission d'appui à l'animation des Territoires Innovent.
- **Subventions** :
 - **État** : une légère hausse de subvention est sollicitée, passant de 90 000 € à 101 000 €, afin d'intégrer l'inflation des trois dernières années ;
 - **Région Bretagne** : le financement est ajusté de 90 000 € à 80 000 € pour 2026, dans un contexte budgétaire tendu pour la Région, qui réaffirme néanmoins son soutien à l'association ce dont M. Huaumé les remercie chaleureusement ;
 - **Départements** : le maintien global des subventions départementales est anticipé, malgré un contexte budgétaire également contraint ;
 - **Métropoles** : Rennes Métropole a renouvelé son soutien au réseau pour les trois prochaines années — M. Huaumé la remercie — et le Pôle métropolitain Nantes - Saint-Nazaire soutient également Bruded à hauteur de 10 000 € par an ;

- **ARS** : l'Agence régionale de santé a conventionné avec Bruded pour la période 2025-2026. M. Huaumé la remercie pour sa confiance, après plusieurs années de soutien à des actions ponctuelles sur le volet santé-environnement.

Prévisionnel 2026 : charges (comparé au réalisé 2025)

M. Huaumé détaille les principales charges prévisionnelles pour 2026 :

- **Achats et services extérieurs** : ils augmentent fortement, de 6,5 %, sous l'effet de deux facteurs principaux :
 - La finalisation de chantiers importants en matière de gestion des données, de refonte du site internet et de déploiement de la nouvelle charte graphique, confiés à des prestataires externes ;
 - Le contexte de début de mandat, qui induit une communication renforcée auprès des nouvelles équipes municipales, notamment en matière d'impressions et d'envois postaux.
- **Charges de personnel** : elles augmentent de 45 000 € entre 2025 et 2026, pour trois raisons principales :
 - Une hausse mécanique liée à l'inflation, représentant environ 15 000 € ;
 - Le renforcement des missions de communication et des moyens d'animation de terrain auprès des communes, en lien avec la mise en œuvre de la prestation d'animation des Territoires Innovent, soit 25 000 € supplémentaires ;
 - La réorganisation de l'équipe salariée à moyens quasi constants, autour d'une direction unique et avec un appui renforcé sur le volet budgétaire, soit environ 5 000 € supplémentaires.

M. Huaumé conclut en indiquant que le budget prévisionnel 2026 est prévu à l'équilibre.

Rapport du commissaire aux comptes

Par Julien Baslé, Cabinet Cafex :

M. Baslé, commissaire aux comptes, prend la parole pour présenter ses conclusions.

Il rappelle tout d'abord son **rôle réglementaire** : sa présence est rendue obligatoire par le niveau de financements publics reçus par l'association. Son mandat est établi sur six ans, ce qui lui confère une indépendance lui permettant, le cas échéant, de refuser des comptes sans pouvoir être démis de ses fonctions. Il précise que ses missions consistent à vérifier le respect des procédures comptables, notamment au regard des évolutions réglementaires, à contrôler le bilan dans l'intérêt des partenaires, et à s'assurer de la conformité de l'ensemble des documents soumis au vote de l'assemblée. Il indique également qu'il dispose de leviers réglementaires en cas de difficultés constatées sur les comptes, et qu'il est tenu de signaler tout fait délictueux.

S'agissant de l'exercice 2025, M. Baslé **certifie les comptes sans réserve**, assortis d'une observation : conformément à ce qui intervient dans l'ensemble des structures, un nouveau règlement comptable s'applique, dont l'impact reste toutefois limité pour Bruded, mais dont la mention est réglementairement obligatoire.

Concernant le rapport spécial, M. Baslé indique qu'aucune indemnisation n'est versée aux administrateurs, dont la gestion est entièrement bénévole. Il note toutefois la prise en charge de frais de déplacement et de réunion engagés par les membres du conseil d'administration dans le cadre du fonctionnement de l'association, selon des règles classiques.

Il conclut en certifiant les comptes sans réserve et sans remarque particulière, saluant Bruded comme une structure avec laquelle il mène ses missions dans les meilleures conditions.

Le commissaire aux comptes certifie les comptes sans réserve et sans remarque particulière, saluant Bruded comme une structure permettant de mener ses missions dans les meilleures conditions.

Questions et vote du résultat financier et du budget prévisionnel

La coprésidente Sandrine Abgrall reprend la parole et invite les membres présents à formuler d'éventuelles remarques ou questions. Aucune question n'est soulevée.

Elle soumet le budget au vote de l'assemblée, à main levée.

Sandrine Abgrall, coprésidente, fait voter

Pour l'exercice 2025 :

- L'approbation des comptes 2025
 - **Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité**
- L'affectation de l'excédent 2025 aux fonds propres (16 960 €)
 - **L'affectation de l'excédent aux fonds propres est approuvée à l'unanimité**
- Le quitus au trésorier
 - **Le quitus au trésorier est approuvé à l'unanimité**

Le budget prévisionnel 2026

- **Le budget prévisionnel 2026 est approuvé à l'unanimité**

Préparer le Bruded du futur

« Préparer le Bruded du futur » est présenté à l'assemblée sous la forme d'un diaporama par **Isabelle Joucan et Sandrine Abgrall, coprésidentes**

Une nouvelle stratégie associative

○ Genèse et objectif de la démarche

Isabelle Joucan prend la parole pour introduire cette partie consacrée aux orientations stratégiques de l'association. Elle rappelle que Bruded a fêté ses **20 ans** l'an dernier, et qu'un important **travail stratégique a été conduit depuis 2024**, sous l'égide du conseil d'administration, poursuivant un double objectif :

1. **Repenser l'offre et les cibles du réseau** après 20 ans de mise en réseau, **afin de mieux répondre aux besoins des communes et de contribuer à une équité territoriale** renforcée.
2. **Consolider les moyens nécessaires à la mise en réseau** et permettre à l'association de se projeter dans l'avenir. Comme l'a rappelé le trésorier, le modèle économique de l'association est sain mais fragile, dans un contexte de tensions financières croissantes pour les collectivités et le milieu associatif.

Dans ce cadre, le conseil d'administration a **réaffirmé sa responsabilité associative selon trois axes** :

- En poursuivant une **gestion sobre** de ses ressources ;
- En restant vigilant à maintenir la robustesse de Bruded pour consolider l'accompagnement de près de 300 collectivités, en recherchant un **équilibre entre le soutien des partenaires** — vital pour le projet de solidarité entre territoires, notamment auprès des petites communes — et le **développement de l'autofinancement** ;
- En intégrant pleinement, face à l'accélération du changement climatique et à la nécessité de transition écologique des territoires, les **enjeux d'équilibre et d'équité entre territoires**, tant dans les actions proposées — qui doivent répondre aux petites et moyennes communes ainsi qu'aux EPCI sur des sujets transversaux — que dans la gouvernance associative.

Le conseil d'administration a ainsi conduit une réflexion globale intégrant les **trois cibles du réseau** :

- **Cible principale : les communes (socle)** ;
- **Cible secondaire : les EPCI** ;
- **Cible associée : les partenaires**, sans lesquels les élus ne peuvent porter leurs projets.

Les propositions stratégiques portées par le conseil d'administration pour chacune de ces cibles sont présentées ci-après.

○ Étapes de la démarche

La coprésidente présente les grandes étapes de réflexion et de mise en œuvre des évolutions proposées et rappelle que cette démarche, annoncée l'an dernier, est portée **depuis 2024** par le conseil d'administration, en lien avec les adhérents ainsi qu'avec les partenaires, qui ont été informés et associés aux réflexions. Le conseil d'administration propose une **mise en œuvre effective en 2027**, en cohérence avec les enjeux du début de mandat.

À cet effet, l'assemblée générale ordinaire est aujourd'hui sollicitée pour se prononcer par un **vote sur le cap stratégique proposé par le conseil d'administration**. À la suite de ce vote, les administrateurs travailleront à la traduction opérationnelle et juridique de ces orientations, et solliciteront les adhérents pour la tenue d'une

assemblée générale extraordinaire, probablement en format visioconférence, en novembre prochain. Celle-ci aura pour objectif de **modifier les statuts associatifs** afin de :

- Les mettre à jour, ceux-ci datant de 2010
- Intégrer la création de nouvelles catégories d'adhérents et leurs droits afférents

Consolider l'offre aux communes

Sandrine Abgrall présente la première orientation stratégique, visant à consolider l'offre de Bruded aux communes, qui constituent le cœur de cible de l'association.

Elle rappelle le fonctionnement actuel : l'ensemble des ressources et la quasi-totalité des événements sont aujourd'hui ouverts à toutes les collectivités, au-delà des seuls adhérents. L'offre aux adhérents s'articule autour de ces ressources et événements, complétés par du soutien aux projets, des événements à la demande, de la mise en relation entre élus, des réponses à questions et un aiguillage vers les partenaires. Elle reconnaît que cette offre est devenue **moins lisible et moins attractive**, soulevant la question : « *Qu'est-ce que j'y gagne ?* »

Le conseil d'administration propose donc de porter une **offre réaffirmée pour les adhérents**, qui comprendrait à compter de 2027 :

- Le **maintien des actions actuelles** ;
- Un **accès privilégié aux ressources et événements** par rapport aux non-adhérents, dont l'accès serait limité, avec la possibilité de découvrir le réseau, mais la nécessité d'adhérer pour participer aux événements ;
- La mise en place **d'espaces d'échanges réguliers avec les partenaires**, afin de permettre aux élus d'identifier les dispositifs de soutien aux collectivités — appels à projets, ingénierie, etc. — dans une démarche de solidarité territoriale, au travers de visioconférences régulières ;
- **Potentiellement, l'ouverture d'une offre complémentaire de prestations de facilitation de projets** spécifiques auprès des communes.

La coprésidente précise que le niveau de cotisation resterait inchangé, à 0,36 € par habitant et par an.

Clarifier l'offre aux EPCI

Sandrine Abgrall présente la deuxième orientation stratégique, portant sur l'interface de Bruded avec les EPCI, échelon local indissociable de l'action communale.

Elle rappelle le fonctionnement actuel : le réseau **est ouvert depuis 2017 aux communautés de communes uniquement, sur leur champ de compétences**, leur adhésion ne valant pas adhésion de leurs communes membres. L'interface avec les métropoles s'effectue quant à elle au travers de conventions partenariales sur les coopérations rural-urbain.

Le conseil d'administration a formulé **plusieurs constats** :

- Les EPCI manifestent un **intérêt prononcé pour le réseau** et pour l'échange d'expériences entre élus communautaires, qui ont besoin, comme à l'échelon communal, d'étayer leur vision politique, leur posture, leur conduite de projet et leur gouvernance ;
- Les adhésions des communautés de communes restent néanmoins **hésitantes**, en lien notamment avec une cotisation perçue comme trop élevée et une offre pas toujours bien comprise ni appropriée.

Le conseil d'administration propose en conséquence les **évolutions suivantes** :

- **Ouverture de l'adhésion aux communautés d'agglomération**, en plus des communautés de communes, en écho à la demande de certains territoires et à l'évolution de la carte intercommunale liée à la loi NOTRe qui a conduit à la multiplication des agglomérations, y compris en secteur rural ;
- **Une adhésion repérimétrée autour d'une offre socle, visant à initier la mise en réseau des élus communautaires**, comprenant :
 - **L'accès aux ressources et événements** Bruded pour les élus communautaires ;
 - **L'animation d'une rencontre inter-EPCI annuelle** pour partager des initiatives, des sujets de préoccupation et identifier des thématiques d'échange d'expériences ;
- **Une cotisation adaptée, accessible et forfaitaire** :
 - 1 500 € pour les communautés de communes ;
 - 2 000 € pour les communautés d'agglomération ;
- **Des prestations complémentaires** répondant aux besoins spécifiques des EPCI : visites au sein de l'intercommunalité ou auprès d'autres intercommunalités, facilitation de projet, interventions thématiques, etc.

Formaliser la place et les actions des partenaires

La coprésidente introduit la troisième orientation stratégique en soulignant que les projets communaux et communautaires ne peuvent aboutir qu'avec le concours actif des partenaires institutionnels, techniques, financiers, économiques, locaux et régionaux.

Elle rappelle que depuis 20 ans, étant donné son champ d'action très large auprès des élus, **Bruded joue un rôle d'aiguillage au quotidien pour identifier les partenaires à associer et les dispositifs à mobiliser**. À l'inverse, l'association est également **très sollicitée pour partager sa lecture des réalités de terrain et contribuer à l'élaboration de politiques publiques** efficaces et adaptées aux territoires.

Aujourd'hui, l'association ayant atteint sa maturité, le conseil d'administration propose de **formaliser la place des partenaires dans les actions de Bruded** et d'inventer de nouveaux modes de coopération dans une logique gagnant-gagnant. Concrètement, il s'agirait de permettre aux partenaires économiques, techniques et associatifs de l'action publique locale d'adhérer à l'association et de bénéficier d'une offre leur permettant de :

- **Participer à certains événements ;**
- **Partager avec les collectivités leurs dispositifs et soutiens.**

La coprésidente précise que la cible majeure de l'association demeurant celle des élus, le conseil d'administration propose que les partenaires soient partie prenante de la vie associative au travers d'une **instance consultative**, visant à renforcer le dialogue entre partenaires et collectivités. Les partenaires auraient ainsi le statut de **membres associés**, avec des droits dans la gouvernance associative distincts de ceux des communes et intercommunalités.

Echanges autour de l'orientation stratégique proposée et vote

Isabelle Joucan invite les membres présents à formuler d'éventuels compléments ou questions. Aucune question n'est soulevée. Elle soumet les 3 résolutions au vote :

Isabelle Joucan, coprésidente, soumet au vote :

- Résolution 1 : Ouverture du réseau à deux catégories d'adhérents : agglomérations et partenaires de l'action publique locale :

L'Assemblée générale valide le principe d'une évolution de la stratégie de l'association visant :

- *L'ouverture de l'adhésion aux communautés d'agglomération, tout en gardant une base communale forte*
- *La création d'une **catégorie de membre actif spécifique pour les EPCI**, afin de régir leur place dans la gouvernance associative de façon dissociée de celle des communes*
- *La création d'une **catégorie de membres associés pour les partenaires de l'action publique locale**, qui concerne les personnes morales à but non lucratif ou à statut parapublic dont l'activité concourt aux missions d'intérêt général portées par l'association : associations, syndicats intercommunaux, SPL, établissements publics hors EPCI, etc.*

→ **La résolution 1 est adoptée à l'unanimité**

- Résolution 2 : Validation d'une offre socle aux EPCI et d'un montant de cotisation

*L'Assemblée Générale fixe le **montant de la cotisation des communautés de communes** à compter du 1er janvier 2027 à un **montant forfaitaire de 1 500€ par an**, et celui des **communautés d'agglomération** à un **montant forfaitaire de 2 000€ par an**, étant précisé que l'offre proposée à cette catégorie d'adhérents sera construite sur une **offre socle** (accès aux ressources, évènement annuel de mise en réseau) pouvant être complété par des prestations. Ces montants sont indiqués sous réserve de l'adoption préalable des modifications statutaires correspondantes et pourront faire l'objet d'une évolution en lien avec les travaux menés par le CA.*

→ **La résolution 2 est adoptée à l'unanimité moins une abstention**

- Résolution 3 : Donner mandat au conseil d'administration pour préciser tous les éléments qui seront présentés en Assemblée Générale extraordinaire en novembre 2026

L'Assemblée générale mandate le Conseil d'administration pour préciser, d'ici à la fin de l'année 2026 :

- *Les **modalités des futures offres à destination des EPCI et des partenaires**,*
- *Les principes et scénarios de **cotisation correspondants**,*
- *Les règles de **fonctionnement des catégories des partenaires d'une part, et des EPCI d'autre part**, en vue de la préparation d'une **Assemblée Générale Extraordinaire envisagée en novembre 2026**.*

→ **La résolution 3 est approuvée à l'unanimité**

Election du conseil d'administration 2026-2028

La liste des candidats exprimés au conseil d'administration de l'association sont listés sur diaporama.

Par Isabelle Joucan et Sandrine Abgrall, coprésidentes

Sandrine Abgrall indique que le conseil d'administration est élu pour 2 ans et rappelle les modalités d'élection inscrites dans les statuts de l'association.

La coprésidente invite les candidats à rejoindre la scène. Elle indique que 10 administrateurs sortants se représentent, auxquels s'ajoutent 18 nouvelles candidatures d'élus.

Les candidats sont répartis comme suit : 5 pour les Côtes-d'Armor, 6 pour le Finistère, 6 pour l'Ille-et-Vilaine, 6 pour le Morbihan et 5 pour la Loire-Atlantique, soit un total de 28 candidats.

Une attention particulière est portée à la parité, la répartition géographique et la diversité de fonction des élus.

Face au succès de l'appel à candidatures, la coprésidente s'excuse auprès des candidats de ne pouvoir donner la parole à chacun d'entre eux. Elle présente les candidats par département, et donne la parole à l'un d'entre eux pour chaque département afin d'illustrer la diversité du réseau en termes de situation géographique et de taille de commune. Elle précise que les administrateurs seront disponibles pour échanger tout au long de la journée.

Les candidats dans les Côtes d'Armor

La coprésidente présente les 5 candidats pour le département des Côtes-d'Armor, dont 4 nouveaux candidats et un administrateur souhaitant renouveler son implication au conseil d'administration :

- Patrice Gautier, maire d'Évran
- Jean-Marc Labbé, maire de La Méaugon
- Romane Faramin, adjointe à Languédias
- Sylvain Camus, maire de Ploulec'h
- Marie-France Bernard, maire de Trémargat

Les candidats dans le Finistère

La coprésidente présente les 6 candidats pour le département du Finistère, dont 2 candidatures renouvelées par d'anciens administrateurs et 4 nouvelles candidatures :

- Hervé Le Troadec, adjoint à Combrit-Sainte-Marine
- Guillaume Bodenez, maire de Dirinon
- Hakara Tea, conseiller à Landéda
- Julien Kerguillec, maire de Pleyber-Christ
- Brendan Riou, maire de Saint-Goazec
- Marc Rousic, adjoint à Saint-Martin-des-Champs

Les candidats en Ille-et-Vilaine

La coprésidente présente les 6 candidats pour le département d'Ille-et-Vilaine :

- Joël Crublet, adjoint à Bains-sur-Oust
- Virginie Elshout, maire de Chauvigné
- Maryline Lair, adjointe à Saint-Senoux
- Isabelle Clément-Vitoria, maire de Hédé-Bazouges
- Thomas Anfray, conseiller à Saint-Sulpice-la-Forêt
- Olivier Ibarra, adjoint à Trévérien

Les candidats en Loire Atlantique

La coprésidente présente les 5 candidats pour le département de Loire-Atlantique, dont une nouvelle candidature et 4 portées par des administrateurs actuels :

- Tiphaine Arbrun, maire de La Chevallerais
- Gwénaél Crahès, maire de La Grigonnais
- Aurélie Mézière, maire de Plessé
- Jean-François Coyard, maire de Notre-Dame-des-Landes
- Marie-Alexy Lefeuvre, maire de Saffré

Les candidats en Morbihan

La coprésidente présente les 6 candidats pour le département du Morbihan, dont 3 administrateurs renouvelant leur implication et 3 nouveaux candidats :

- Samuel Féret, maire d'Arzal
- Ronan Le Délézir, maire de Crac'h
- Fabienne Dubos, adjointe à Lauzach
- Jean-Charles Lohé, maire de Locmalo — excusé ce jour
- Hervé Jan, adjoint à Locqueltas
- Morgane Retho, maire de Malansac

Appel à candidatures et vote

Sandrine Abgrall invite ensuite les membres présents dans la salle à se manifester si certains souhaitent également porter leur candidature au conseil d'administration.

Aucune candidature supplémentaire n'est exprimée.

Sandrine Abgrall soumet au vote la constitution du nouveau conseil d'administration

Prénom	Nom	Fonction	Dépt	Commune
Patrice	Gautier	Maire	22	Evrans
Jean-Marc	Labbé	Maire	22	La Méaugon
Romane	Faramin	Adjointe	22	Languédias
Sylvain	Camus	Maire	22	Ploulec'h
Marie-France	Bernard	Maire	22	Trémargat
Hervé	Le Troadec	Adjoint	29	Combrit-Sainte-Marine
Guillaume	Bodenez	Maire	29	Dirinon
Hakara	Tea	Conseiller délégué	29	Landéda
Brendan	Riou	Maire	29	Saint-Goazec
Julien	Kerguillec	Maire	29	Pleyber-Christ
Marc	Rousic	Adjoint	29	Saint-Martin-des-Champs
Isabelle	Clément-Vitoria	Maire	35	Hédé-Bazouges
Joël	Crublet	Adjoint	35	Bains-Sur-Oust
Virginie	Elshout	Maire	35	Chauvigné
Maryline	Lair	Adjointe	35	Saint-Senoux
Thomas	Anfray	Conseiller délégué	35	Saint-Sulpice-la-Forêt
Olivier	Ibarra	Adjoint	35	Trévérien
Tiphaine	Arbrun	Maire	44	La Chevallerais
Jean-François	Coyard	Maire	44	Notre-Dame-des-Landes
Gwénaél	Crahès	Maire	44	La Grigonnais
Aurélie	Mézière	Maire	44	Plessé
Marie-Alexy	Lefevre	Maire	44	Saffré
Samuel	Féret	Maire	56	Arzal
Ronan	Le Délézir	Maire	56	Crac'h
Fabienne	Dubos	Adjointe	56	Lauzach
Jean-Charles	Lohé	Maire	56	Locmalo
Hervé	Jan	Adjoint	56	Locqueltas
Morgane	Retho	Maire	56	Malansac

Le nouveau conseil d'administration, composé de 28 membres, est élu à l'unanimité moins une voix.

Mot de la fin et remerciements

Ivana Potelon, directrice, prend la parole pour saluer l'élection du nouveau conseil d'administration et se réjouit du nombre de candidatures, particulièrement encourageant en cette période de début de mandat.

Elle adresse également les remerciements de l'ensemble de l'équipe salariée et des élus aux membres du conseil d'administration sortant, qui était composé de 27 membres, dont 17 élus sont sortants en lien avec le changement de mandat — qu'ils n'aient pas été réélus sur leur commune, qu'ils n'aient pas souhaité se représenter aux élections municipales, ou qu'ils aient choisi de quitter le conseil d'administration.

Elle souligne l'engagement fort de ces 17 élu-es au sein de Bruded, mené en parallèle de leurs mandats locaux, pour piloter la stratégie et les moyens associatifs, définir des actions adaptées aux besoins des communes et travailler en synergie avec les partenaires. Elle qualifie leur implication de particulièrement remarquable et précieuse pour l'association, et souligne le plaisir de l'équipe salariée à avoir travaillé à leurs côtés dans un climat de confiance et de convivialité.

Elle remercie tout particulièrement les coprésidentes Sandrine Abgrall et Isabelle Joucan, ainsi que le trésorier Yann Huaumé, dont l'implication sans faille a permis au réseau de traverser le mandat 2020-2026 avec confiance et dynamisme, tout en préparant attentivement l'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'assemblée générale est levée à 11h. Après délibération des membres présents à l'assemblée générale ordinaire il est dressé le présent procès-verbal.

Fait à Saint-Sulpice-la-Forêt, le 20 mai 2026

Les coprésidentes sortantes :

Isabelle JOUCAN et Sandrine ABGRALL



Isabelle JOUCAN (25 juin 2026 10:20:08 GMT+2)



ABGRALL Sandrine (23 juin 2026 16:32:38 GMT+2)

Annexe 1 : liste des présents

Seuls les élus de collectivités adhérentes à Bruded bénéficient du droit de vote. L'équipe salariée, les élus de collectivités non adhérentes, ainsi que les partenaires présents ne participent pas aux votes.

Prénom	Nom	Collectivité ou structure	Fonction
Yvonnick	Riot	Abbaretz	Adjoint Réseaux et Ruralité
Morgane	Matignon	ADEME Bretagne	Animatrice réseau élus pour agir
Jérôme	Dancoisne	ADEME Bretagne	Directeur régional adjoint
Claire	Le Gentil	ALEC du Pays de Rennes	Directrice
Murielle	Douté-Bouton	ALEC du Pays de Rennes	Responsable du pôle collectivité
Solène	Bouyaud	Anime et Tisse	Anime et Tisse (association)
Samuel	Féret	Arzal	Maire
Anne	Borry	Arzano	Ex-maire
Marie-Françoise	Le Roch	Arzano	Adjoint affaires sociales, cadre de vie, environnement, patrimoine, accessibilité
Damien	Picot	Association des Maires de France	Conseiller d'André Laignel - 1er vice-président délégué de l'AMF
Joël	Crublet	Bains-Sur-Oust	Adjoint à l'urbanisme et aux transitions
Isabelle	Hurtel	Bains-sur-Oust	Adjointe aux finances
Rémi	Heurlin	Banque des Territoires	Directeur régional
Oriane	Baraduc	Banque des Territoires	Chargée de développement territorial
Sabrina	Marcault	Banque des Territoires	Chargée de développement ESS - référente de programmes Région Bretagne
Vincent	Duvic	Beignon	Adjoint urbanisme et assainissement
Pascal	Masson	Berric	Conseiller, délégué titulaire Bruded
Théo	Felix	Betton	Adjoint - aménagement du territoire, habitat, urbanisme
Sarah	Cherif	Betton	Adjointe à la démocratie et participation citoyenne
Thierry	Tardieu	Binic-Étables sur mer	Conseiller municipal et communautaire
Laurence	Le Penhuizic	Bouvron	Adjointe
Elodie	Bouttier	Breteil	Adjointe à la transition écologique et énergétique
Paul	Meurice	Breteil	Adjoint à l'urbanisme, aux mobilités et à la ruralité
Julien	Baslé	Cabinet Cafex	Commissaire aux comptes
Huguette	Colineaux	Caro	1ère adjointe, en charge de la sécurité, prévention, citoyenneté et vie associative
Morgane	Damez	CAU 35	Coordinatrice
Virginie	Elshout	Chauvigné	Maire
Xavier	Robin	Cléguérec	Adjoint
Alain	Quéré	Cléguérec	Conseiller + délégation environnement
Martial	Clavier	Coat-Méal	Maire
Hervé	Le Troadec	Combrit-Sainte-Marine	Adjoint à l'urbanisme

Sarah	Müller	Concoret	Adjointe
Ronan	Coignard	Concoret	Maire
Vincent	Alleno	Conseil départemental 22/Plaintel	Maire de Plaintel et vice-président du CD22
Sophie	Frémeaux	Conseil départemental 35	Cheffe de service développement local
Emmanuelle	Rousset	Conseil départemental 35	Vice-présidente
Thomas	Cousin	Conseil départemental 35	Conseiller technique
Pauline	Salaün	Conseil départemental 35	Chargée de mission ingénierie
Isabelle	Courtigne	Conseil départemental 35	Conseillère
Leïla	Thominiaux	Couffé	Maire
Emilie	Guyonnet	Couffé	Adjointe aux solidarités et à la sécurité
Sonia	Rouabhi	Couffé	Adjointe
Sonia	Dupas	Couffé	Conseiller
Elodie	Bonneau	Couffé	Conseiller + délégation démocratie participative
Ronan	Le Délézir	Crac'h	Maire
Pascal	Depoortere	Crach	Adjoint
Jacqueline	Le Deun	Crossac	Conseillère municipale
Philippe	Desmas	Crossac	Conseiller
Laurence	Le Luel	Crossac	Conseillère Municipale
Yves	Salaün	DREAL Bretagne	Directeur adjoint
Nathalie	Chargy	DREAL Bretagne	Responsable aménagement durable
Justine	Coz	EPF 44	Responsable du pôle foncier
Shirley	Houdi	EPF 44	Stagiaire
Carole	Contamine	EPF Bretagne	Directrice
Jean-Christophe	Poussin	EPF Bretagne	Chargé d'études coordinateur
Isabelle	Thepaut	Ercé-en-Lamée	Adjointe
Isabelle	Bertin	Ercé-en-Lamée	Maire
	Debroise	Ercé-en-Lamée	Elue
	Meslin	Ercé-en-Lamée	Elue
Carole	Lebulanger	Évran	5ème adjointe déléguée à la jeunesse
Logan	Maheu	Évran	Conseiller à la biodiversité et aux enjeux bretons
Morgane	Bernard	Évran	Adjointe
Céline	Deside	Évran	Adjointe
Patrice	Gautier	Évran	Maire
Mikael	Laurent	Ex-Bruded	Société civile
Angèla	Rebin	Fay-de-Bretagne	Maire
Liliane	Guillemin	Fay-de-Bretagne	Adjointe environnement, agriculture, EnR
Benoît	Dufraiche	Fédération Bretonne des Filières Biosourcées	Chargé de bâtiment biosourcé
Yoann	Boy	Fédération Bretonne des Filières Biosourcées	Co-président
Didier	Danjoux	Grand-Champ	Conseiller délégué au DD et animations citoyennes
Stéphanie	L'Hostis Le Diagon	Guern	Maire

Cindy	Cléquin	Guern	Conseillère municipal
Isabelle	Joucan	Guipel	Conseillère minorité
Maëla	Le Corre	Guipry-Messac	Conseillère municipale
Isabelle	Clement-Vitoria	Hédé-Bazouges	Maire
Solenn	Follézou	IAUR	Chargée de mission (intervenant)
Arnaud	David	Kergrist	Maire
Samuel	Servel	Kergrist	Adjoint à l'environnement et au cadre de vie, délégation urbanisme
Roger	Morazin	La Chapelle-Bouëxic	Maire
Evrard	Caneau	La Chapelle-Bouëxic	Conseiller municipal
Natacha	Blanc	La Chapelle-des-Fougeretz	Adjointe
Daniel	Lebois	La Chapelle-Thouarault	Adjoint
Isabelle	Vaudour	La Chapelle-Thouarault	Conseillère municipale déléguée à l'action culturelle
Tiphaine	Arbrun	La Chevallerais	Maire
	Darel	La Chevallerais	Elu
Gwenaël	Crahès	La Grignonais	Maire
Louison	Bodineau	La Grignonais	Adjointe
Jean-Marc	Labbé	La Méaugon	Maire
Lyse	Heymans	La Vraie-Croix	Conseillère
Gabriel	Le Cadre	La Vraie-Croix	Conseiller
Gil	Soufflet	Laillé	Conseiller délégué médiathèque et membre de la commission transition écologique
Christian	Gillot	Laillé	Adjoint à l'urbanisme
Hakara	Tea	Landeda	Conseiller délégué aux transitions
Jean Yves	Colléaux	Langon	Maire
Nicole	Duperron-Anneix	Langouët	Conseillère déléguée
Romane	Faramin	Languédias	Adjointe en charge des affaires juridiques, de l'urbanisme et de la communication
Thierry	Nicolas	Lanvallay	Ex adjoint
Olivier	De Bonfils	Lanvallay	Adjoint
Fabienne	Dubos	Lauzach	Adjointe
Ludovic	Collomb	Lauzach	Adjoint
Natacha	Sannier	Le Saint	Maire
Florence	Laine Maes	Le Saint	Premier adjoint
Patrick	Choupin	Les Touches	Conseiller
Hervé	Jan	Locqueltas	Adjoint
Gwendal	Madec	Locqueltas	Conseiller délégué transition écologique et participation citoyenne
Gaëlle	Gouerou	Loudéac	Adjointe
Morgane	Kergoat	Louvigné-du-Désert	Adjoint attractivité territoriale
François	Hervieux	Malansac	Conseiller
Morgane	Retho	Malansac	Maire

Hervé	Bruey	Martigné-Ferchaud	Conseiller délégué commission environnement
Elise	Bruey	Martigné-Ferchaud	Déléguée à l'urbanisme
Ange	Prioul	Maxent	Maire
Sophie	Blejean	Maxent	Adjointe aménagement et cadre de vie
Pierre-Yves	Daniel	Mellionnec	Maire
Adeline	Cador	Montreuil-sur-Ille	Maire
Johanne	Finet	Montreuil-sur-Ille	Adjointe Urbanisme et cadre de vie
Maud	Desmas	Mordelles	Adjointe à la transition écologique
Ketty	Knockaert Guillaume	Mouais	Adjointe
Yvan	Menager	Mouais	Maire
Damien	Rossa Pinel	Mouazé	Conseiller municipal
Aurore	Troffigué	Nivillac	Conseillère à la transition écologique
Jean-François	Coyard	Notre-Dame-des-Landes	Maire
Lisa	Obeirne- Clisson	Parthenay-de-Bretagne	Conseillère déléguée à la ruralité et le développement économique
Vivian	Courde	Parthenay-de-Bretagne	Conseillère
Jean-Paul	Tual	Pénestin	Conseiller municipal en charge du logement et de la démocratie locale
Corine	Terrien	Pénestin	Adjointe Urbanisme et cadre de vie
Damien	Fortassin	Pénestin	Elu
	Roper	Plélan-le-Grand	Elu
Sylvie	Alain	Plerguer	Adjoint
Pierre	Abiven	Plerguer	Adjoint
Juliette	Muguet Guenot	Plessé	Conseillère déléguée au cadre de vie et à la transition territoriale
Aurélie	Mézière	Plessé	Maire
Mélanie	Lhuillery	Pleyber-Christ	Conseillère
Julien	Kerguillec	Pleyber-Christ	Maire
Nathalie	Le Corre	Plouaret	Adjointe à la culture, au tourisme et aux patrimoines (bâtit et naturel)
Annie	Bras-Denis	Plouaret	Retraitée - ancienne maire de Plouaret
Elodie	Corbel	Plouégat-Guérand	Adjointe
Erwan	Lucas	Plouégat-Guérand	Conseiller
Yann	Godet	Plouër-sur-Rance	Maire
Marie	Bourel	Plouër-sur-Rance	Chargée d'aménagement
Aurélie	Delanghe	Plouër-sur-Rance	Adjointe en charge de la culture, vie associative et jeunesse
Sylvain	Camus	Ploulec'h	Maire
Didier	Bideau	Ploumilliau	Conseiller Environnement
Sandrine	Abgrall	Plouneour Brignogan	Elue démissionnaire
Bénédicte	Garcon	Pluherlin	Conseillère déléguée au logement et social
Claude	Annic	Pluméliau-Bieuzy	Maire
Anne	Bellegou	Pommerit-le-Vicomte	Adjointe

Florence	Le Saint	Pommerit-le-Vicomte	Elue
Jean-Michel	Ennesser	Pont-Péan	Conseiller municipal, délégué à l'écologie
Jean Luc	Goulette	Quessoy	Maire
Armel	Mor	Quessoy	Conseiller
Patrick	Roger-Dalbert	Questembert	Conseil municipal
Antoine	Dégun	Quévert	Adjoint à l'insertion, mobilités, handicap
Alain	Blot	Quévert	Adjoint cadre de vie, biodiversité et urbanisme
Sébastien	Le Fogo	Redon Agglomération	Chargé de mission habitat parc public
Romain	Pansard	Région Bretagne	Chef du service de l'eau
Marianne	Paboeuf	Région Bretagne	Chargée des réseaux de territoires
Laurence	Vigouroux	Région Bretagne	VP
Anne-Sophie	Marchand	Région Bretagne	Assistante de direction et accompagnement du territoire
Sébastien	Godefroy	Région Bretagne	Directeur de l'aménagement
Allan	Vigouroux	Région Bretagne	
Nathalie	Appairé	Rennes métropole	Maire
Gwenaél	Bodo	Rennes métropole	Directeur des coopérations
Franck	Morvan	Rennes métropole	VP coopérations et animation territoriale
Bérengère	Angot	Rennes métropole	Chargée de mission coopération partenaires
Thierry	Restif	Retiers	Maire
Thierry	Marc	Rosnoën	Adjoint
Marie-Alexy	Lefeuvre	Saffré	Maire
Michèle	Hoek	Saffré	Conseillère déléguée fêtes et cérémonies
Karine	Chatel	Saint-Armel	Ancienne adjointe St-Armel
Cécile	Marchand	Saint-Aubin-du-Cormier	Conseillère démocratie locale
Jérôme	Bégasse	Saint-Aubin-du-Cormier	Maire
Didier	Le Neillon	Sainte-Anne-d'Auray	Adjoint Urbanisme - travaux
Lénaïg	Belleil	Saint-Ganton	Conseillère
Marie-Claire	Boucher	Saint-Georges-de-Reintembault	Ex-maire
Brendan	Riou	Saint-Goazec	Maire
Clémence	Morinière	Saint-Gondran	Maire
Patrice	Noblet	Saint-Gondran	Conseiller délégué à l'environnement
Patrick	Merdrignac	Saint-Gonlay	Conseiller
Dominique	Ramard	Saint-Juvat	Maire
Nicolas	Bonnaire	Saint-Juvat	Conseiller délégué Aménagement, PNR, Mobilité
Marc	Rousic	Saint-Martin-des-Champs	Adjoint
Émeline	Dupé	Saint-Nicolas-de-Redon	Conseillère déléguée au suivi des travaux d'Aménagement Durable
Jean-Luc	Campion	Saint-Quay-Perros	1er adjoint
Olivier	Houzet	Saint-Quay-Perros	Ex-maire
Maryline	Lair	Saint-Senoux	Adjointe aux finances, transitions et communication
Anne-Marie	Couépel	Saint-Senoux	Adjointe

Delphine	Hinry	Saint-Senoux	Maire
Ghislaine	Guinard	Saint-Sulpice-la-Forêt	Conseillère municipale
Alain	Devarieux	Saint-Sulpice-la-Forêt	Conseiller délégué au numérique et transition énergétique
Yann	Huaumé	Saint-Sulpice-la-Forêt	Maire
Quentin	Vivier	Saint-Sulpice-la-Forêt	Adjoint à l'éducation
Laurence	Lemarchand	Saint-Sulpice-la-Forêt	Adjointe communication et finances
Odile	Belhade	Saint-Sulpice-la-Forêt	Adjointe à l'urbanisme
Hélène	Le Pichon	Saint-Sulpice-la-Forêt	Adjointe patrimoine, aménagement et mobilités
Yves	Picard	Saint-Sulpice-la-Forêt	Adjoint vie locale et solidarités
Laurence	Loyer	Saint-Sulpice-la-Forêt	Conseillère déléguée co-éducation et intergénération
Emilie	Liard	Saint-Sulpice-la-Forêt	Conseillère municipale déléguée culture
Thomas	Anfray	Saint-Sulpice-la-Forêt	Conseiller délégué construction durable et économie sociale et solidaire
Mathilde	Dumontet	Saint-Vincent-sur-Oust	Conseiller déléguée transport et cantine scolaire
Cathel	Conand	Saulnières	Adjointe au maire en charge de la démocratie participative et de l'inclusion
Ceyliane	Ratto	Saulnières	Conseillère municipale
Lucie	Tregouët	Sciences po Rennes	M2 Concertation et Territoires en Transition
Isabelle	Le Lamer	Silfiac	Adjointe
Olivier	Constant	Silfiac	Maire
Jean-Luc	Coudray	Thorigné-Fouillard	Conseiller délégué aux enjeux de concertation
Anicette	Paisant-Béasse	Thorigné-Fouillard	Conseillère
Daniel	Commault	Trebry	Maire
Joseph	Templier	Trebry	Conseiller
Martine	Meunier	Trélévern	Adjointe à la vie démocratique
Marie-France	Bernard	Trémargat	Maire
Matthieu	Apriou	Trémargat	Adjoint
Olivier	Ibarra	Trévérien	Adjoint
Kristelle	Juillet	Val d'Anast	Adjointe
Philippe	Bouthemy	Val d'Anast	Conseiller délégué